

## Déclaration d'intérêt

pour l'adhésion au « Réseau européen sur l'assurance de la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels supérieurs » (QA HiVETnet)

L'assurance de la qualité est un enjeu majeur dans l'enseignement et la formation professionnels (EFP), et donc également dans l'EFP supérieur. En créant le « Réseau sur l'assurance de la qualité dans l'EFP supérieur », sous les auspices de l'UEAPME ([www.ueapme.com](http://www.ueapme.com)), les partenaires du projet Erasmus+ QA HiVETnet (2014-1-AT-01-KA202-000951, [www.qa-hivet.net](http://www.qa-hivet.net)) souhaitent souligner l'importance de cette dimension et contribuer à sa promotion et à sa mise en œuvre.

### Qu'est-ce que l'EFP supérieur ?

Au sein du Réseau, l'**EFP supérieur** est défini dans ces termes :

- une qualification de l'EFP supérieur est attribuée aux niveaux des CNC qui sont classés aux niveaux 5 à 8 du CEC ;
- les qualifications de ce type sont d'ordinaire acquises en dehors de l'enseignement supérieur, et donc également en dehors du système de Bologne ;
- l'EFP supérieur est constamment dirigé par la demande. Les besoins de qualifications spécifiques des entreprises jouent un rôle déterminant en ce qu'ils stimulent l'élaboration de nouvelles qualifications ou l'adaptation de qualifications existantes ;
- l'EFP supérieur présente la particularité que sa structure de gouvernance entretient des liens étroits avec le monde économique. Ce sont les associations professionnelles et commerciales, les chambres de commerce et les partenaires sociaux qui président à l'élaboration et à la mise en œuvre des qualifications et, par conséquent, qui garantissent la proximité du marché du travail et la prise en compte de la demande ;
- l'EFP supérieur se distingue par l'implication directe de praticiens professionnels actifs dans des entreprises, qui apportent leur savoir-faire tout au long du « cycle de vie », depuis la définition et la mise en pratique d'une qualification jusqu'à son évaluation ;
- l'EFP supérieur permet de procurer une qualification supplémentaire et plus élevée personnalisée à des personnes qui, en général, ont déjà acquis une qualification pertinente de l'EFP initial (EFPI) ou plusieurs années d'expérience pratique en entreprise, ou même les deux, parfois, dans des systèmes nationaux soumis à différentes réglementations ;
- les qualifications accessibles dans l'EFP supérieur s'appuient principalement sur le travail pratique et l'apprentissage par expérience, avec l'appui ou l'encadrement des connaissances théoriques requises aux fins de la compétence opérationnelle ;
- dans la transmission de qualifications dans l'EFP supérieur, une priorité consiste à approfondir et/ou étendre les compétences spécialisées, de sorte que les diplômés soient à même d'accomplir des tâches complexes, y compris s'ils sont confrontés dans leur travail à une situation imprévue nécessitant certaines interventions, sous leur propre responsabilité, ou de coordonner l'accomplissement de ces tâches ;
- les diplômés de l'EFP supérieur acquièrent par ailleurs des compétences de gestion, qui leur permettent de diriger des équipes de projets, des domaines de travail ou des unités organisationnelles ainsi que de fonder des entreprises. Ils peuvent en outre assumer la responsabilité de personnel et, souvent, prendre en charge la formation interne de jeunes travailleurs ;

- la transmission de compétences spécialisées et managériales est complétée en pratique par l'encouragement et le renforcement de compétences non techniques essentielles (aptitude à la communication, capacité de gestion des conflits, enthousiasme, capacité de résolution des problèmes, créativité, capacité d'innovation, etc.) de façon à accroître davantage encore la compétence professionnelle ;
- les qualifications transmises dans l'EFP supérieur ne sont pas taillées sur mesure pour des entreprises particulières, mais ouvrent aux diplômés un champ d'activité potentiel étendu dans l'économie.

### Quels sont les objectifs du Réseau ?

Les **objectifs** du Réseau sont les suivants :

- promouvoir l'EFP supérieur, en particulier dans la dimension de l'assurance de la qualité de l'EFP supérieur, aux niveaux national et européen ;
- apporter une connaissance spécialisée de l'EFP supérieur, notamment en ce qui concerne l'assurance de la qualité dans l'EFP supérieur, dans les discussions menées à ce sujet aux niveaux national et européen ;
- améliorer les Lignes directrices européennes sur l'assurance de la qualité dans l'EFP supérieur ;
- favoriser l'application et la mise en œuvre des Lignes directrices européennes sur l'assurance de la qualité dans l'EFP supérieur ;
- participer à l'échange et au transfert de connaissances spécialisées, d'expériences et de bonnes pratiques dans l'EFP supérieur, en ce qui concerne spécialement l'assurance de la qualité dans l'EFP supérieur, à l'intérieur et à l'extérieur du Réseau, par exemple, par la participation à des manifestations ou la diffusion d'informations.

### Quelles sont les exigences pour les membres du Réseau ?

Toute organisation qui joue un rôle actif dans l'EFP supérieur, et notamment dans l'assurance de la qualité dans l'EFP supérieur, selon la définition donnée ci-dessus, ou qui s'y intéresse, est la bienvenue dans le Réseau. Conformément aux objectifs du Réseau, les membres doivent en principe :

- partager leurs connaissances spécialisées sur les différents aspects de l'EFP supérieur, et notamment les aspects relatifs à l'assurance de la qualité dans l'EFP ;
- participer aux discussions sur l'EFP supérieur, notamment au sujet de l'assurance de la qualité dans l'EFP supérieur ;
- mettre en commun leurs informations, leurs connaissances et leur expertise avec les autres membres du Réseau ;
- mettre en œuvre les Lignes directrices européennes sur l'assurance de la qualité dans l'EFP supérieur et encourager leur mise en œuvre ;
- contribuer à l'amélioration des Lignes directrices européennes sur l'assurance de la qualité dans l'EFP supérieur.

Si vous souhaitez adhérer au Réseau, veuillez compléter les informations ci-après.

Le projet QA HiVETnet ([www.qa-hivet.net](http://www.qa-hivet.net)) a reçu un soutien financier de l'Union européenne. Cette aide ne constitue pas une reconnaissance du contenu, lequel exprime uniquement les opinions des partenaires du projet. L'Union européenne ne peut être tenue pour responsable d'une quelconque utilisation qui pourrait être faite des informations présentées.



---

**Coordonnées de l'organisation (membre du Réseau) et de la personne de contact**

---

Organisation : .....

Adresse : .....

Pays : .....

Site web : .....

Nom de la personne de contact : .....

E-mail : .....

Numéro de téléphone : .....

---

**Type d'organisation et rôle dans (l'assurance de la qualité dans) l'EFP supérieur**

---

Veuillez cocher la ou les cases appropriées (classées dans l'ordre alphabétique) :

- Établissement de formation
- Instance impliquée dans la structure de gouvernance des qualifications de l'EFP supérieur
- Institut de recherche
- Ministère
- Organisation sectorielle
- Organisme de certification
- Partenaire social
- Prestataire de qualifications
- Autre (veuillez préciser) :

.....

---

**Domaine(s) de spécialisation**

---

Veuillez cocher le ou les domaines dans lesquels vous pouvez apporter une expertise au Réseau :

- Analyse des besoins
- Développement et modernisation des qualifications de l'EFP supérieur
- Enseignement du contenu éducatif
- Procédures d'évaluation
- Évaluation
- Gouvernance

Veuillez renvoyer le formulaire complété à Liliane Volozinskis, Directrice des affaires sociales et de la politique de la formation à l'UEAPME.

E-mail : [qahivet@ueapme.com](mailto:qahivet@ueapme.com) || Tél. : 0032 2 230 75 99